

Courtesoum

Le Journal

N° 175 - Juillet / Août 2019

Informations municipales

2ème édition

FÊTE AU CHÂTEAU

**COMPAGNONNAGE
et
VIEUX MÉTIERS**

page 3

**Actualités
CCAS !**

page 6

**Actualités
ça bouge !**

pages 7 à 10

**Actualités
par les jeunes**

pages 12 et 13

**Revue
Culturelle**

page 15

| | |
|--------------|--------------------------------------------|
| page 3 | Actualités : Événement ! |
| pages 4 et 5 | Actualités : C'était hier en images |
| page 6 | Actualités : CCAS |
| pages 7 à 10 | Actualités : Ça bouge ! |
| page 11 | Bienvenue La parole aux élus |
| page 12 | Actualités par les jeunes |
| page 13 | Actualités de la Courth'échelle |
| page 14 | Vie associative |
| page 15 | Revue culturelle |
| page 16 | À vos agendas |

Au moment où j'écris ces lignes nous lançons les travaux de réhabilitation de certaines rues de notre village. Elles étaient le complément d'un projet plus vaste sur la place Daladier qui est resté dans les tiroirs pour des raisons déjà évoquées dans nos rubriques.

Je me félicite que pendant ce temps nous ayons pu faire aboutir d'autres projets valorisant notre patrimoine comme l'avenue Dussaud ou la réhabilitation du clocher de l'église qui ont tous deux donné lieu à une inauguration marquée par la satisfaction de tous.

C'est dans ce même esprit de valorisation de notre village que nous venons d'ouvrir un parcours touristique en partenariat avec notre office de tourisme intercommunal.

La valorisation de notre village passe aussi par le dynamisme de nos associations que nous avons réunies au mois de mai pour marquer la pleine cohésion qui existe entre leurs domaines respectifs et la mairie qui fait en sorte de les accompagner de la meilleure des façons. Cela a été l'occasion entre autres de féliciter tous les bénévoles du club de foot qui ont permis au mois de mai la réalisation du tournoi annuel de jeunes rassemblant 62 équipes avec une pleine réussite et les félicitations de tous les clubs visiteurs.

Nous avons tous noté aussi la traditionnelle journée des associations à la salle polyvalente le 7 Septembre afin que tous nos concitoyens découvrent tout un panel d'activités de loisirs, de détente ou d'implication associative ouvertes à tous les âges.

Bonnes vacances à tous



Votre maire, Alain Rochebonne

>> Les brèves du Conseil municipal du 13 juin 2019

Directeur de publication : Alain Rochebonne
 Rédaction, photos : Mairie de Courthézon
 Conception, réalisation : Mairie de Courthézon
 Impression : Imprimerie Technicouleurs
 Tirage : 3400 exemplaires

BUDGET

Décision d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association ERO Volley Club d'un montant de 100 € dans le cadre des qualifications de l'équipe féminine pour la finale de la coupe de France en mai dernier

Approbation du budget principal supplémentaire 2019 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 3 910 986,75 €

Approbation de la constitution d'un groupement de commande de manière à lancer une consultation unique dans le cadre de l'acquisition d'une solution mutualisée antivirus et antispam

Approbation pour l'acquisition par lot de l'outillage des services techniques

CULTURE

Approbation du tarif public de la carte postale représentant la ville de Courthézon à 0,80 centimes d'euros

Approbation du tarif de l'emplacement des Food Truck à 50 € dans le cadre des manifestations culturelles

ADMINISTRATION

Approbation du transfert des pouvoirs de police spéciale concernant les domaines de la collecte des déchets et de l'assainissement au président de la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange)

Le conseil municipal émet le vœu du maintien d'un maillage du territoire par les services de la Direction Générale des Finances Publiques, avec la présence effective d'une trésorerie à l'échelle d'une communauté de communes

ENFANCE JEUNESSE

Approbation du plan de financement du séjour de 6 jours et 5 nuits à Arreau dans les Pyrénées pour les 14-17 ans

Approbation du plan de financement du séjour de 5 jours et 4 nuits à Quillan dans les Pyrénées pour les 11-14 ans

Approbation du plan de financement du séjour de 5 jours et 4 nuits à la Canourgue en Lozère pour les 6 à 12 ans

Approbation du plan de financement du séjour de 5 jours et 4 nuits à Quillan dans les Pyrénées pour les 8 à 12 ans

URBANISME

Approbation du projet de convention d'OPAH-RU (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) avec le volet copropriété 2019-2024 muti-sites de la CCPRO

Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site www.courthezon.fr

FÊTE au CHÂTEAU

Compagnonnage et vieux métiers

Le samedi 31 août aura lieu la 2ème édition de la fête au château Val Seille.

Dans le parc du château, les visiteurs pourront déambuler au milieu des vieux métiers, dans une ambiance d'autrefois, pour admirer la lavandière, la matelassière, la maîtresse d'école, le forgeron, la couturière, le barbier, le ferronnier... Le marché artisanal, mais aussi le travail du bois avec la Société Bois et Couleur, compagnon du devoir.

Les plus petits apprécieront les animaux de la ferme, les manèges, l'atelier maquillage et de ballons, le

petit train et bien d'autres encore... Cette journée saura séduire petits et grands, les invitant à remonter le temps au début du XXème siècle. A partir de 19h, un repas festif élaboré par le traiteur 5/cinq sera organisé au milieu du parc Val Seille avec animation musicale. Les inscriptions se font en mairie au service culturel. La soirée se poursuivra avec un son et lumières sur le thème du compagnonnage par la Société ACPROD.



MENU

Papetons d'aubergines
Coulis de tomates fraîches au basilic et
bruschetta de tapenade et mesclun

Confit de joues de porc aux olives
Dauphinois en cassolette et
brochettine de légumes de saison

Duo du berger (brie, bleu, mesclun)

Pêche rôtie à la verveine
sur brioche perdue

Café

2ème édition

FÊTE AU CHÂTEAU

COMPAGNONNAGE et vieux métiers

SAMEDI 31 AOÛT

à partir de 10h
au Parc Val Seille

ANIMATIONS GRATUITES

REPAS FESTIF et FOOD TRUCKS

SON ET LUMIERES

VILLE DE COURTHEZON
Jeunesse & Patrimoine

Renseignements et inscriptions
04 90 70 72 06

PROGRAMME

A PARTIR DE 10H

Dans le parc Val Seille, une ambiance d'autrefois avec les vieux métiers, l'atelier bois des compagnons du devoir, un marché artisanal, les animaux de la ferme, les manèges, le petit train, la déambulation de vélos extraordinaires, l'atelier maquillage et ballons, l'atelier brochettes de bonbons, l'animation musicale par le Jazz Band...parade de la cour du roy René costumée comme en 1900, un défilé d'enfants costumés...

A 11H
DÉFILÉS D'ENFANTS COSTUMÉS
Inscription en mairie (04 90 70 72 06)

A 11H30
APERITIF D'HONNEUR

| | |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>A 10H30 ET 16H30 VISITE DU CHÂTEAU</p> | <p>A 17H30 Conférence sur le compagnonnage «de l'origine à nos jours» par Gilbert Heu</p> |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

A 19H

MENU

Papeton d'aubergines
Coulis de tomates fraîches au basilic et
bruschetta de tapenade et mesclun

Confit de joues de porc aux olives
Dauphinois en cassolette et
brochettine de légumes de saison

Duo du berger (brie, bleu, mesclun)

Pêche rôtie à la verveine
sur brioche perdue

Café

REPAS FESTIF

REPAS élaboré
par le traiteur 5/cinq

Tarif unique : 25 €
Apéritif et vin offert par la municipalité

INSCRIPTIONS
en mairie à partir du 3 juin
(par chèque uniquement à l'ordre
du traiteur 5/cinq)

A 22H
SON ET LUMIERES
sur le thème «Le compagnonnage»
par la Société ACPROD

Inauguration de la réhabilitation de l'avenue Elie Dussaud, le 25 mai



Inauguration de la pergola dans le parc Val Seille, le 13 mai



Les Pergolas en fer forgé situées place du 8 mai et dans le parc Val Seille ont été réalisées en régie par les ferronniers des services techniques de la ville, Olivier Paumel et Thomas Cibishino. Christian Aunave et Mickael Laville ont peint la pergola.

Inauguration du parcours touristique, le 7 juin



Exposition du photo club, le 15 juin



Rencontre des élèves de CM2 avec M. le maire, le 17 et 18 juin



Fête de la musique, le 21 juin



MA COMMUNE J'Y TIENS

PUBLIEZ UNE PHOTO SUR INSTAGRAM POUR DIRE #MACOMMUNEJYTIENS



#MaCommuneJyTiens

À TOUS LES MOMENTS DE MA VIE

Prenez-vous en photo à un moment ou dans un lieu important de votre vie et participez au concours photo



La ville de Courthézon soutient la campagne lancée par l'Association des Maires de France (AMF) "Ma Commune J'y Tiens".

Cette campagne met en valeur les bénéfices quotidiens qui sont apportés par les services publics des communes et des intercommunalités, tout au long de la vie des administrés. La nouvelle phase de cette campagne est articulée autour de six verbes à l'infinitif : embellir, éveiller, entourer, rassembler, innover, secourir. Ces mots simples sont illustrés par des photos prises dans les communes françaises, avec les habitants et les agents territoriaux.

Vous aussi, participez à la campagne #MaCommuneJytiens !

Comment ? Un concours Instagram est lancé : postez sur votre profil Instagram une ou plusieurs photos, prise(s) à Courthézon, à un moment que vous jugez important, dans votre vie ou au quotidien. N'oubliez pas d'utiliser les hashtags #Courthezon #JaiMeCourthezon et #MaCommuneJyTiens. Les photos sélectionnées feront l'objet d'une exposition lors du 102ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité, à Paris en novembre 2019.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale vous accueille dans les locaux du CCAS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour effectuer toutes vos opérations courrier :

- achat de produits postaux (timbres, colis, lettre suivie...)
- envoi en France et à l'international de courriers, colis, recommandés
- retrait de colis et de lettres recommandés

Pour tout retrait de lettre ou de colis vous devez présenter une pièce d'identité. Pour qu'une personne de votre choix s'en charge, confiez-lui l'avis laissé dans votre boîte ainsi que votre pièce d'identité. Elle devra se présenter au guichetier avec sa propre pièce d'identité. Vous pouvez également donner procuration à la personne de votre choix sur le site www.laposte.fr/procuration

SERVICE MINIBUS

Afin de permettre aux enfants et aux adolescents de la commune de faire sorties et voyages durant les vacances scolaires, le Centre Communal d'Action Sociale met son minibus à disposition du Centre de Loisirs et de l'Accueil Jeunes.

Durant les mois de juillet et août le service ne sera pas régulier

Le CCAS s'efforce de faire au mieux pour permettre aux utilisateurs habituels de faire leurs courses, vous serez directement informés des sorties possibles.

ASSOCIATION ADMR : BIENVENUE À ALICE

Depuis la fin du mois d'avril, l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) a modifié l'organisation de la gestion de son activité. En effet, Alice Gras a pris la suite de Gisele Tarakdjian et occupe désormais le poste de gestionnaire de planning.

Alice vous reçoit au CCAS les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vous pouvez également la contacter au 06 23 47 18 94

Stop aux abus et escroqueries des personnes âgées : Composez le 3977



CANICULE ET FORTES CHALEURS

Votre santé peut être en danger en cas d'épisode de forte chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents.

REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un registre pour aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations...

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, le registre nominatif des personnes vulnérables est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations...

Il s'agit pour le CCAS d'assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Comme chaque année des mesures sont mises en place par la ville de Courthézon afin d'assurer la protection des personnes vulnérables lors d'événements exceptionnels. Dans ce cadre, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre tenu par le CCAS. Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées sont confidentielles, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,

▶ les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

L'inscription se fait en complétant le formulaire à télécharger sur notre site : www.ccas-courthezon.fr ou en contactant le CCAS au 04 32 80 33 20



PALMARÈS

LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE PRIMÉE PAR LES RUBANS DU PATRIMOINE

A l'occasion de la 25ème édition du concours "Les rubans du patrimoine", la commune de Courthézon obtient le prix départemental pour la réhabilitation de la toiture de l'église Saint Denis.

Un prix qui vient récompenser le vaste projet de réfection de la toiture. Les travaux d'urgence ont commencé en mars 2015 car la toiture n'était plus étanche, des infiltrations endommageaient l'intérieur de la nef et notamment les voûtes. Jusqu'en mars 2016, ont été effectués, des travaux de reprise intégrale de la couverture, le nettoyage

des couvertures de toutes végétations, la consolidation des égouts des couvertures et le remplacement des vitrages cassés. Après la réfection de la toiture, c'est le clocher qui était en péril. Depuis l'an dernier les ouvriers s'affèrent à restaurer celui-ci à l'identique. Ces travaux ont permis de lui rendre toute sa splendeur !

NOUVEAU

UNE BORNE TACTILE A L'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Fini les panneaux d'affichage, fini le papier ! Située dans le hall d'entrée de la mairie, la borne tactile se fait discrète avec un élégant design ! Les collectivités sont soumises à affichage légal et toutes ces publications polluent le mur du hall de la mairie. Cette borne en plus d'être ludique et simple d'utilisation a l'avantage d'économiser bon nombres de photocopies !

Esthétique et fonctionnelle, la nouvelle borne digitale, destinée à informer le public, a pris place début juin. En appuyant sur l'écran, l'utilisateur fait apparaître le pavé avec les informations légales (comptes-rendus du conseil municipal, travaux en cours, règlement d'urbanisme...etc). Les personnes intéressées par des

documents précis peuvent les envoyer à leur adresse mail. En veille, la borne sert de support d'annonce aux spectacles à venir dans le cadre de la programmation municipale. Libre d'accès, la borne est à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

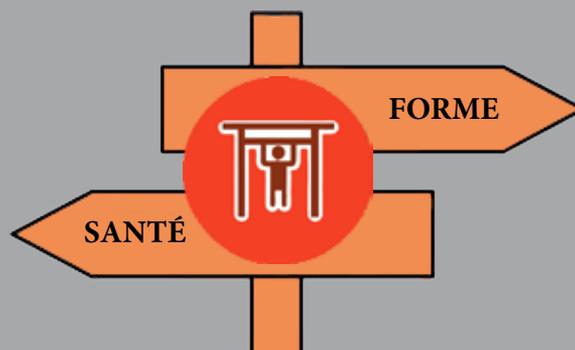


ESPACE SPORTIF

OUVERTURE DU STREET WORKOUT

A mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, le street workout "Entraînement de rue" est une pratique physique en extérieur. Situé sur le terrain du city (allée Martin Luther King), la structure permet un accès gratuit et illimité à toute personne désireuse de s'entraîner et de rester en forme. Il s'adresse à un public très large : débutants, confirmés, jeunes, adultes, seniors et PMR (personnes à mobilité réduite).

Le street workout est composé d'un combiné composé de 8 modules dont une barre fixe destinée aux PMR, un pumper back, un pump et un banc abdo-lombaire. De plus, afin de sécuriser cet espace, un sol amortissant a été installé. Subventionné à hauteur de 80 % par la Région PACA, le montant total du street workout s'élève à 27 986 €.



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 juillet 2019 à 11h pour son inauguration

CANTINE MUNICIPALE

OPÉRATION PETIT DÉJEUNER

Le 24 mai dernier, 90 enfants de l'école maternelle sont venus déjeuner au self de l'école Jean Vilar.

Animé par Marie Bert, diététicienne, les enfants ont appris, à l'aide de photos sur sa présentation vidéo, à connaître les aliments nécessaires pour bien démarrer la journée. Avant de passer au petit déjeuner offert par la municipalité, les enfants ont participé à un petit quiz, ils devaient reconnaître l'aliment manquant du menu idéal du matin.

A savoir que le petit déjeuner doit comporter un produit laitier (un verre de lait ou un yaourt), une boisson (un verre d'eau ou un jus de fruit), un fruit et un produit céréalier (céréales, pain, biscotte...). De temps en temps, Marie Bert le précise, nous pouvons nous octroyer des petits plaisirs comme manger un croissant ou un pain au chocolat !



GRAINES DE CHAMPION



Découvrir la place des céréales dans leur alimentation, c'est l'aventure qu'ont vécue les enfants de 6 à 11 ans à travers l'opération Graines de Champions, animation organisée par Passion céréales fin mai. Les menus étaient à base de céréales durant toute la semaine. Cinq pains différents ont été proposés aux enfants. Le pain aux olives fut un succès à contrario du pain noir !

Les artistes en herbe primés !

Pour cette seconde édition de Graines de Champion, les écoliers ont participé à un concours national de dessin. Les enfants ont du créer un trophée céréalière. À la clé : des skateboards, des boomerangs et des frisbees pliages pour récompenser les meilleurs dessinateurs !



Marc Isbachian, chef de la cantine a participé au Trophée de Chef

Pour cette participation à ce Trophée de chef, la dernière semaine du mois de mai, Marc devait élaborer un menu à base de céréales et celui-ci devait être réalisable en restauration collective.

Il a proposé un tartare de céréales, un tartare de légumes de Provence avec des graines de courge, une tuile au parmesan et graines de sésames et , qui plus est, un ingrédient mystère qui fait toute la différence !

Nous attendons les résultats avec impatience sachant qu'il y a quelques années, Marc a remporté le 1er prix Nord Pas-de-Calais sur la composition d'un menu.

URBANISME

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME : NOUVEAU DÉPART !

En préambule il ne semble pas inutile de rappeler que ce nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) prescrit en 2017 fait suite à l'abrogation du précédent PLU approuvé à l'unanimité en conseil municipal et non à son annulation, comme on a pu le lire ici ou là. Précisions importantes car les conséquences d'une annulation auraient été bien plus graves.

Pour être complet sur ce sujet l'abrogation est le résultat d'une requête en justice administrative d'un concitoyen. L'abrogation s'appuyait sur un motif de forme. Motif que le Conseil d'Etat vient de supprimer.

Beaucoup de temps, de sérénité et d'argent inutilement perdus.

Ce nouveau PLU reprend globalement les mêmes orientations que le précédent afin de faire émerger un projet de territoire commun. Le PLU est un document qui établit, pour l'horizon 2030, un projet global de développement et d'aménagement urbain.

Il se doit d'être partagé mais tout naturellement des intérêts antagonistes s'expriment. Il oblige d'effectuer des arbitrages parfois difficiles à mener.

Le PLU se doit de respecter une hiérarchie dites des normes (elles sont très nombreuses). Les décideurs locaux doivent en tenir compte impérativement durant l'élaboration du plan. De ce fait, le projet de PLU de notre Commune ne peut pas ne pas tenir compte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Ainsi, en matière de préservation des espaces agricoles, le projet de PLU ne peut s'inscrire que dans une enveloppe de développement urbain maximale établie par le SCOT suite aux prescriptions des services de l'Etat et de

la Chambre d'Agriculture ce qui garantit une limitation de l'étalement urbain.

De plus s'ajoutent à cela des règles sur les formes (habitat collectif habitat individuel) et les densités urbaines (nombre de logements à l'hectare).

C'est aussi le SCOT qui demande à la commune d'assurer une participation plus importante que d'autres communes, au développement urbain du bassin de vie d'Avignon. Le SCOT fixe pour objectif une croissance de la population Courthézonaise de 1,1% par an.

Cette croissance démographique ne peut pas être considérée comme un développement à marche forcée.

En 1946 nous étions 2953 habitants en 2017 nous étions 5552 habitants. En 71 années notre Commune a vu croître sa population de 88% ce qui correspond à un taux annuel de 1,24% à comparer avec l'objectif de 1,1% inscrit au PLU.

Pour construire un projet commun de territoire, en respectant les règles du Code de l'Urbanisme, la collectivité dispose d'un outil de maîtrise foncière à travers ce que l'on appelle les emplacements réservés.

Toutefois, en aucun cas un emplacement réservé ne peut servir à constituer des « réserves foncières ».

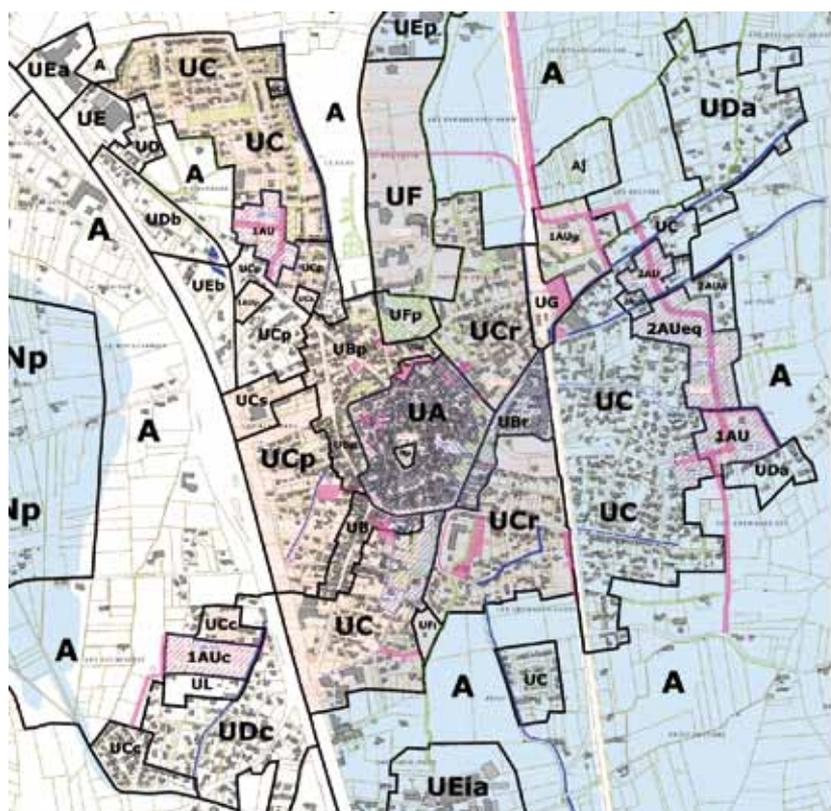
Ces emplacements sont destinés à la mise en œuvre ou l'aménagement de voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts, aux continuités écologiques.

C'est bien la nécessité publique qui préside à la décision et à l'instauration des emplacements réservés. Ainsi l'article 17, de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, présenté dans son intégralité, expose « la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité » est parfaitement respecté

Par ailleurs, c'est bien un équilibre financier que doit trouver la collectivité entre investissements rendus nécessaires pour assumer les équipements existants et ceux nécessaires au développement et d'un autre côté des recettes toujours plus contraintes et dont l'assiette dépend du nombre de foyers.

Nous devons de plus en plus compter sur nos ressources locales et de moins en moins sur les ressources attribuées par l'Etat (935 000€ en 2008 - 499 000€ en 2019).

Agir aujourd'hui pour demain avec les moyens d'hier, Courthézon le mérite.



PLAN LOCAL D'URBANISME PLU
Elaboration
Plan de Zonage - DOCUMENT DE TRAVAIL 14/06/2019

- Enveloppe des zones inondables
- Espaces végétalisés à protéger L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Espaces Boisés Classés L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Emplacements Réservés L.151-41 du Code de l'urbanisme
- Zones Non Aedificandi
- Plans d'Alignement
- Secteurs de Mixité Sociale L.151-19 du Code de l'urbanisme (contre ville / périurbain)
- Linière artisanal et commercial L. 151-18 du Code de l'urbanisme
- Secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation L. 151-7 du Code de l'urbanisme
- Zonage PLU
 - Zones Urbaines
 - UA (centre-ville)
 - UB (centre-ville)
 - UC (centre-ville)
 - UD (centre-ville)
 - UF (équipements publics)
 - UG (gare / pôles multimodaux)
 - UL (commerce / services)
 - UE (activités économiques)
 - Zones d'Urbanisme
 - 1AU à usage d'habitat individuel
 - 2AU à usage d'habitat individuel
 - 3AU à usage d'habitat individuel
 - Zones naturelles et agricoles
 - NA zones agricoles

RÉUNION DE CONCERTATION

Afin de poursuivre la procédure d'élaboration du nouveau PLU, la commune de Courthézon, vous invite à une nouvelle réunion de concertation qui se déroulera le :

Lundi 8 juillet 2019 à 19h
Au théâtre de la Roquette

A l'issue de la présentation, la parole sera donnée aux citoyens pour recueillir leurs avis et répondre à leurs interrogations quant aux futurs enjeux pour notre commune. Renseignements en mairie ou sur le site de la ville www.courthezon.fr

Sortez vos bacs et vos sacs le soir à 19h !



Le ramassage se fait de nuit à partir de 21h



Débroussailler autour de sa maison UNE OBLIGATION AVANT L'ÉTÉ



Débroussailler votre terrain pour éviter les incendies !



INFOS PLUS

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À COURTHÉZON : Le très haut débit devient accessible

LOI RELATIVE AUX RECONNAISSANCES

Depuis le 1er mars 2019, l'acte de reconnaissance est établi sur déclaration de son auteur, qui justifie :

- ▶ De son identité par un document officiel délivré par une autorité publique comportant son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance, sa photographie et sa signature ainsi que l'identification de l'autorité qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance;
- ▶ De son domicile ou de sa résidence par la production d'une pièce justificative datée de moins de trois mois.

Lorsqu'il n'est pas possible d'apporter la preuve d'un domicile ou d'une résidence et lorsque la loi n'a pas fixé une commune de rattachement, l'auteur fournit une attestation d'élection de domicile dans les conditions fixées à l'article L. 264-2 du code de l'action sociale et des familles.

ATTESTATION D'ÉLECTION DE DOMICILE

La domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un justificatif de domicile et d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations ainsi que remplir certaines obligations.

Qu'est-ce qu'une personne sans domicile stable ?

Une personne sans domicile stable est une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de manière constante et confidentielle.

Où faire une demande de domiciliation ?

La demande de domiciliation peut être adressée par courriel, courrier ou directement auprès d'un centre communal d'action sociale (CCAS) ou centre intercommunal d'action sociale (CIAS) ou d'un organisme agréé.

La personne peut faire une demande de domiciliation auprès du CCAS ou du CIAS de la commune ou du groupement de communes de son choix à la condition de respecter une des conditions suivantes :

- ▶ son lieu de séjour est le territoire de la commune à la date de demande de domiciliation, indépendamment de son mode de résidence,
- ▶ elle exerce une activité professionnelle sur la commune,
- ▶ elle bénéficie d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel ou qu'elle a entrepris des démarches à cet effet sur la commune,
- ▶ elle a des liens familiaux avec une personne vivant dans la commune,
- ▶ elle exerce l'autorité parentale sur un enfant mineur qui y est scolarisé.

DÉCHETTERIES

>Secteur Caderousse-Châteauneuf du Pape
Route de Châteauneuf à Caderousse ▶09 54 15 87 36

Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h

>Secteur Courthézon-Jonquières

Z.A.C. de Grange Blanche à Courthézon ▶09 54 42 77 42

Ouverture : Lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les mardis.

>Secteur Orange

ZAC du Coudoulet - Porte Sud, Rue Roussanne à Orange ▶04 90 61 68 42

Ouverture : Lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les jeudis

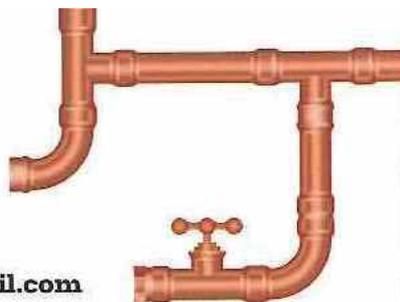
PEREZ

Plomberie & Chauffage

☎ 07 50 68 76 01

✉ Perez.Plomb.Chauff@gmail.com

📍 84350 COURTHÉZON



JTP TERRASSEMENT GOUDRONNAGE

Contact : Johann Tronc

06.85.04.42.47

DEVIS GRATUIT

e-mail : Jtp Terrassement Goudronnage@outlook.fr

>> Les élus ont la parole

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

SÉCURISER DEUX PLATANES DE LA PLACE DU MARCHÉ... RIEN DE PLUS !

Pour enterrer l'opération de « revégétalisation » de l'avenue Élie Dussaud, un apéritif organisé le 25 mai par la municipalité a officialisé la destruction des platanes sur ce qui fut, autrefois, la plus belle avenue de Courthézon...

Rien d'alarmant car le projet était prévu de longue date. Mais comme de fait exprès, il a fallu qu'une rumeur infondée déclenche un quiproquo : « les platanes de la place du marché seraient à nouveau menacés ?! ». Rassurez-vous, renseignements pris, il n'en est rien. Il s'agit en fait de sécuriser la partie haute de la place, dont les deux platanes déploient des branches basses qui sont devenues une menace sur le passage des piétons.

La CCPRO sera donc chargée de procéder à un élagage partiel des deux arbres afin d'écartier tout risque d'accident. On respire. Le bon sens l'emporte sur la rumeur et nous nous réjouissons que le souci de notre environnement végétal soit enfin pris en compte. À ce sujet, on peut d'ailleurs se féliciter de certains résultats des élections européennes, qui placent l'écologie au troisième rang des partis politiques français, surtout que l'on doit ce succès aux jeunes électeurs, c'est-à-dire à ceux qui sont l'avenir de notre pays.

Pour autant, nous sommes quelque peu dubitatifs. Car il y a à peine un an, le FREDON PACA, organisme dont le client de référence n'est autre que l'État et qui pratique des expertises officielles avec **prérogatives de puissance publique**, a bel et bien constaté que les arbres de la place Daladier ne souffrent d'aucune maladie. Selon ses propres termes, « à la date du 22 mai 2018, il a été établi que les 10 platanes situés place Daladier à Courthézon n'ont aucun symptôme du chancre coloré du platane, qu'ils présentent une bonne vigueur et un fonctionnement physiologique correct ».

Aussi, avant que des travaux irréversibles ne soient entrepris, nous pensons qu'il serait prudent de faire de nouveau appel à une expertise du FREDON, histoire de confirmer son diagnostic. Restons vigilants. Nous tenons à nos platanes sains et généreux, qui transforment du CO2 en oxygène. Ces grands serviteurs de la nature méritent la protection de ses bénéficiaires. Leur fonction vitale est d'équilibrer notre environnement et d'offrir une ombre salutaire en plein été. Quant à rénover la place Daladier, c'est une bonne idée, mais c'est aussi une autre histoire !

Une nouvelle dynamique pour Courthézon

Courthézon ensemble

Ne souhaite pas communiquer

Courthézon avant tout

Lors du précédent conseil municipal en juin nous avons voté le budget supplémentaire qui nous a permis de mettre en avant la bonne santé financière de notre commune.

Cela repose sur le respect de règles de bonne gestion que nous avons toujours suivies et nous tenons à y associer tous les services de la mairie qui respectent cette ligne de conduite en pratiquant au quotidien une totale maîtrise des dépenses.

Cela se traduit cette année encore par la poursuite de gros investissements (crèche, équipements culturels et sportifs) sans aucun recours à l'emprunt et une stabilité des taux d'imposition.

Ces bons résultats nous permettent de voir l'avenir avec sérénité puisque nous disposons de bons viviers de ressources à venir avec en particulier les recettes fiscales liées au développement de notre zone d'activité qui devrait sortir de terre dans les prochains jours.

En cette période estivale nous souhaitons de bonnes vacances à tous nos concitoyens et nous restons actifs pour notre part dans le cadre de la mise en place des différentes manifestations culturelles de l'été avec pour point d'orgue la grande fête du château fin Août à laquelle vous êtes tous conviés.

« Courthézon avant tout »



DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES...

Les mois de mai et juin ont été très intenses mais riches en émotions, en partage et en convivialité ! Les jeunes ont participé à de super sorties et soirées : Spectacle d'Elie Semoun à Avignon, Journée patinoire à Montpellier, Sortie Japan Manga Festival à Vaison-La-Romaine...

>> LES SÉJOURS EN MONTAGNE

► **Séjour à RASTEAU**, pour les 13/17 ans : Du lundi 15 au samedi 20 Juillet. Une semaine à la découverte des montagnes, une semaine sportive avec le calme et la beauté des Pyrénées. Tarifs : entre 180€ et 216€. Au programme : Rafting, escalade, randonnée, équitation, **15 Places !!**

► **Séjour à La Forge de Quillan**, pour les 12/14 ans, du lundi 5 au vendredi 9 Août. Une semaine d'activité sportive et de découverte au cœur du Pays Cathare. Un séjour croisé entre l'Accueil Jeunes et le Centre de loisirs pour permettre de vivre des moments de partage ! Tarifs : entre 150€ et 180€. Au programme : Canyoning, cano-raft, via Corda, randonnée, visites diverses. **14 Places !!**

Pré-inscriptions à l'ACCUEIL JEUNES

>> LES STAGES VACANCES D'ÉTÉ

Les stages vacances de l'été 2019 commenceront à partir du lundi 24 Juillet et se termineront le Vendredi 23 Août.

En juillet, nous partirons à la découverte de l'Amérique du Nord et nous ferons un détour en Océanie au mois d'Août ! Les programmes d'animations peuvent être consultés à l'Accueil Jeunes, sur le Facebook Accueil Jeunes Courthézon ou sur le blog <http://courthejeunes.over-blog.com/>

BODEGA, le 7 juin 2019



> COURT

Le samedi 15 juin dernier était organisé Courthez'art, une journée. Durant cette journée, petits et grands ont assisté à l'évolution de la fresque du parking Martin Luther King. De l'enchantement au fantastique, cette fresque est peinte en couleurs, mais aussi par les différents styles et la richesse des contes.





UNE MAGNIFIQUE FRESQUE DE 210 M² !

CHEZ'ART

avec des ateliers créatifs, des activités sportives, un vide-grenier. Une fresque géante dessinée par les tagueurs professionnels sur le mur du centre de la Courth'échelle de 210 m² donne un coup d'éclat à cet endroit, de par les couleurs vives et les personnages amusants. Venez la découvrir sans hésiter !



PROGRAMME DE L'ÉTÉ :

EN JUILLET "Avec la Courth'échelle ! Bienvenu chez les romains". Les enfants vont découvrir Rome et l'empire romain à travers l'art, les jeux du cirque, les jeux olympiques, les monuments et le peuple romain. Un retour dans l'Antiquité avec des activités manuelles, sportives et culturelles proposées par les animateurs afin de les plonger au plus près chez les romains. Durant la 1^{ère} semaine, des intervenants de l'association ACTA de Beaucaire viendront initier les enfants de plus de 6 ans aux combats de gladiateurs, créer une lampe à huile, découvrir les sports antiques et faire du théâtre. Ils termineront la journée avec un spectacle réalisé par les 3 intervenants. Des sorties à la piscine de Nyonsoleiàdo sont au programme pour les plus de 6 ans. Une sortie pour les moins de 6 ans est organisée pour le 18 juillet à la forêt d'Emile zarbre à St Rémèze. Des structures aquatiques seront à disposition des enfants plusieurs fois dans le mois. Une belle session en perspective pour les enfants de la Courth'échelle !

► EN AOUT "Les chevaliers à la conquête de la Courth'échelle ! Les enfants vont être plongés à l'époque du Moyen-Age en participant à des activités manuelles sportives et culturelles. Construction de maquettes de Châteaux forts, Enluminure, création de blasons et tournois médiévaux sont au programme. Durant la première semaine, Sport Concept viendront initier les enfants au tir à l'arc pour les plus de 6 ans et sarbacane pour les moins de 6 ans. Une sortie au parc de Grimmland est programmée le 13 août pour tous les enfants du centre de loisirs. Inscriptions au centre de loisirs ou sur le kiosque famille.

>> LES STAGES VACANCES D'ÉTÉ

► Séjour à la Canourgue au centre Osca (48) pour 24 enfants de 6 à 12 ans, du 8 au 12 juillet. Au programme : Spéléologie, tir à l'arc, accrobranche et course d'orientation.

► Séjour à la Forge Quillan (11) pour 14 enfants de 8 à 12 ans du 5 au 9 août.

Au programme : Via corda, accrobranche, tir à l'arc, course d'orientation et visite d'un château médiéval.

Horaires accueil administratif :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 14h à 18h

Le mercredi de 7h30 à 11h45.

Tél : 04 90 70 74 24

VOLLEY BALL

CHAMPIONS DE FRANCE ET DE VAUCLUSE



Les benjamines championnes de France en M13F



Les poussines championnes de Vaucluse M11F Excellence

Le club compte plus de 70 licenciés, poussins, benjamines, minimes, loisirs et Départemental. N'hésitez pas, rejoignez-nous pour la saison prochaine ! Vous pouvez nous suivre sur facebook : <https://fr-fr.facebook.com/entente.vb.1> Renseignements au 06 70 10 37 37

GRS

DUO SÉLECTIONNÉ AU CHAMPIONNAT NATIONAL

La compétition Régionale UFOLEP de GRS s'est déroulée le samedi 30 et dimanche 31 Mars 2019 à Montpellier(34). Les efforts des 30 gymnastes d'Impulsion GRS de Courthézon ont été largement récompensés par des prestations remarquables lors des différentes échéances. En effet, 7 ensembles sur 9 engagés ont été médaillés : Quatre Diplômes d'Argent pour les 4 Ensembles Jeunesses, une mé-

daille d' Argent pour le Duo Honneur 1: Amel et Karla, deux médailles de Bronze pour le Duo Honneur 2: Djouma,Olivia et l'Ensemble Festival, puis la 5ème et 7ème place pour les deux Duos Excellences 1. Le Duo Excellence 1 composé d'Amélie Boutin et Sophie Vuillermoz a été sélectionné au Championnat National à Vaulx-en-Velin(69), elles se sont placées à la 12ème place.



>> AGENDA et INFOS

COLLECTE DE SANG

Vendredi 23 août 2019 de 15h à 19h30
salle Daumier

Ce sont les vacances pour les écoliers, pour certains adultes déjà, mais pour les besoins en sang, c'est tous les jours de l'année qu'il faut 200 poches pour le Vaucluse et 10 000 poches chaque jour en France. Alors consacrer une petite heure de nos belles journées pour sauver une vie, c'est la meilleure idée ! En plus d'être fier d'avoir donné, vous aurez un bon goûter !

INFO BIBLIOTHEQUE

Horaires d'été

En juillet

Ouverture de la bibliothèque tous les mercredis de 10h à 12h et 17h à 19h.

Fermeture annuelle en août

Renseignements au 04 90 70 77 56

FOYER LAIQUE

Venez découvrir, apprendre ou approfondir votre anglais à partir de 6 € la leçon au foyer laïque, bd Jean-Jaurès. Les cours sont ouverts à tous à partir de 3 ans, le jeudi de 17h à 18h. Vous évoluerez par groupe de niveau. Soutien scolaire personnalisé, aides aux devoirs et stages vacances seront également au programme.

Renseignements au 06 22 89 31 74 ou sur facebook@easyenglishcourthezon

OSONS LA DICTÉE

Samedi 28 septembre à 14h à la salle polyvalente. Inscription gratuite par téléphone au 04 90 70 77 56 ou par mail. foyerlaique84@gmail.com
4 catégories (primaire, collège, lycée et adultes)

>> CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale du Sporting Foot

Le samedi 6 juillet à 10h au théâtre de la Roquette

AG suivie d'un apéro et d'une paëlla (tarif 10 € sur inscription à l'avance)

OFFICE DE TOURISME

24-26 boulevard de la République

Tél. 04 90 70 26 21

Email : courthezon@paysprovence.fr

Site www.pays-provence.fr

Conseillère en séjour : Cécile Jacques

FESTI'VALSEILLE

LES GENS D'ICI

Spectacle de Variétés
Vendredi 5 juillet 2019 à 21h
Théâtre de Verdure
Entrée gratuite



BEHIND THE SUN

Spectacle blues - Rock
Vendredi 26 juillet 2019 à 21h
Théâtre de Verdure
Entrée gratuite



LES JAMMP

Spectacle Rock
Vendredi 9 août 2019 à 21h
Théâtre de Verdure
Entrée gratuite



CINÉMA

Notre-Dame de Paris

Par Jean Delannoy 1956
Samedi 24 août 2019 à 21h
Théâtre de Verdure
Entrée gratuite



FÊTE NATIONALE

SAMEDI

13

JUILLET

A 19h Place Daladier

Soirée PAELLA
organisée par
les Suportaires

Tarif: 15 €

(plat, fromage, glace, boissons non comprises)

Inscriptions en mairie
ou au 06 61 76 26 15

Orchestre

«Pascal Mas Animation»



Ballade en Scène

LA PESTE DE 1720 À COURTHEZON



Saynètes, anecdotes historiques et récits
fantastiques autour de l'épidémie

Tout public

RDV au Jardin du Couvent

Mercredi 10 Juillet 2019 | 18h30

Ticket 5€ | gratuit -18 ans

RÉSERVATION ET BILLETTERIE
OFFICE DE TOURISME DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE - Tél 04.90.83.71.08
accueil.chateauneufdupape@paysdorange.com

COURTHÉZON FÊTE VOTIVE 2019

VENDREDI 19 JUILLET

- 19h CONCOURS DE BELOTE
Equipes montées 150€ plus les mises
Bar le Glacier - tél. 04 90 70 72 88
- 21h30 Soirée DJ

SAMEDI 20 JUILLET

- 9h CONCOURS DE BOULES A LA LONGUE
Boulodrome du Moulin - A.U.B.C
- 10h JEUX D'ENFANTS
organisés par la municipalité
- 15h CONCOURS DE BOULES A LA MELEE
boulodrome du Moulin - Sputnik Boules
- 21h BAL : Orchestre «Show Lorca»

DIMANCHE 21 JUILLET

- 8h15 CONCOURS DE PECHE - Les Amis de la Seille
- 9h30 10 km du château Val Seille - Départ bd Jean Vilar
- 15h CONCOURS DE BOULES A LA MELEE
boulodrome du Moulin - Sputnik Boules
- 21h30 Trio Musette

Restauration midi et soir

Snack Es Délice : 04 90 70 85 12 Bar de l'Univers : 04 90 61 53 24
Café Glacier : 04 90 70 72 88 Bar le Moderne : 04 32 80 21 78
Le Petit Gus : 04 90 30 89 84

La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident - le jet de pétards, serpentins et confettis sont interdits



JUILLET

► Mercredi 3

Visite guidée de l'été de Courthézon organisée par l'office de tourisme. Circuit centre village. Départ à 10h, durée : 1h. Visite gratuite. Inscription à l'office de tourisme ou au 04 90 70 26 21

► Vendredi 5

Spectacle de variétés par les Gens d'Ici à 21h au théâtre de Verdure. Entrée gratuite

► Dimanche 7

Exposition de peintures et de sculptures organisée par l'Atelier des Couleurs de 10h à 18h dans le parc Val Seille. A 11h30 apéritif. Food truck sur place. Entrée gratuite

► Mercredi 10

Ballade en scène "La peste de 1720 à Courthézon" à 18h30, rendez-vous au jardin du Couvent. Saynètes, anecdotes historiques et récits fantastiques autour de l'épidémie. Tarif 5 € (gratuit - de 18 ans). Réservations au 04 90 83 71 08

► Samedi 13

Bal de la Fête Nationale organisée par la municipalité en partenariat avec les Suportaires sur la place Daladier à partir de 19h30. Soirée animée par Pascal Mas Animation. Tarif repas : 15 € Renseignements au 04 90 70 72 06

► Mardi 16

Commémoration nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français (Rafle du Vél d'Hiv) à 12h au cimetière

► Vendredi 19 au dimanche 21

Fête votive

Vendredi 19

19h : Apéritif concert
21h30 : Soirée DJ KDO'S

Samedi 20 : Bal spectacle dansant

19h : Apéritif concert
21h30 : Orchestre Le Show Lorca

Dimanche 21 : Bal musette

19h : Apéritif concert
21h30 : Répertoire musette et dansant des années 70 à nos jours

► Dimanche 21

Le tour des 3 portes devient "Les 10 km du château de Valseille" organisé par Les 5 cinq pas de Courthézon. Départ à 9h30 au château Val Seille. Inscription sur Nikrome ou sur place à partir de 7h30. Renseignements au 06 45 15 44 74 ou 06 71 59 88 38

Concours de pêche dans la Seille au coeur du village. Inscriptions à partir de 7h45 sur place. Début du concours 8h30, remise des prix à 11h.

► Mercredi 24

Visite guidée de l'été de Courthézon organisée par l'office de tourisme. Circuit centre village. Départ à 10h, durée : 1h. Visite gratuite. Inscription à l'office de tourisme ou au 04 90 70 26 21

► Vendredi 26

Spectacle blues-rock par le groupe "Behind the Sun" à 21h au théâtre de Verdure. Entrée gratuite

AOÛT

► Vendredi 9

Spectacle rock par les "Jammps" à 21h au théâtre de Verdure. Entrée gratuite

► Mercredi 14

Visite guidée de l'été de Courthézon organisée par l'office de tourisme. Circuit centre village. Départ à 10h, durée : 1h. Visite gratuite. Inscription à l'office de tourisme ou au 04 90 70 26 21

► Samedi 24

Cinéma plein air "Notre Dame de Paris" par Jean Delannoy 1956 à 21h au théâtre de Verdure. Offert par la municipalité

► Samedi 31

Fête du château à partir de 10h au parc Val Seille. Animations, vieux métiers, visites et conférence. Repas festif 25 €, inscriptions en mairie. (Cf page 3)

SEPTEMBRE

► Samedi 7

Journée des associations de 8h30 à 12h30 à la salle polyvalente. Renseignements au 04 90 70 72 06

► Samedi 14

Causerie et dédicace de M. Seigneuric de 10h à 12h à la bibliothèque. Renseignements au 04 90 70 77 56

► Vendredi 27

Causerie autour de Joséphine Baker, la Vénus noire, mère et résistance à la bibliothèque à 18h30. Renseignements au 04 90 70 77 56

Foyer Laïque de Courthézon
Atelier des mots - Bibliothèque - Scrabble

Osons la dictée à Courthézon

Samedi 28 septembre

à 14 heures - accueil à 13 h 30

Salle polyvalente

Inscription gratuite :
Lancez un message au 04 90 70 77 56
ou envoyez un Email à foyerlaïque84@gmail.com
Règlement complet sur le site du foyer
<http://foyer-laïque-courthezon.over-blog.com>

4 catégories :

- jeunes 1 (primaire)
- jeunes 2 (collège)
- jeunes 3 (lycée)
- adultes

Animation, pointer, résultats
Ne pas jeter sur la voie publique

RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette
Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

A noter dans vos agendas, les prochaines séances :

► **Vendredi 6 septembre 2019**
à 18h et à 20h30